

DEPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 24 FEVRIER 1968

68031

OBJET :

Régularisation de
crédits pour
l'exercice 1967
(Décision
Modificative)

Le vingt quatre février mil neuf cent soixante huit, à 19 heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de M. Maurice MATRAS, Premier Adjoint, d'après convocations faites le 21 février 1968.

Etaient présents : MM. MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHE, MM. COLLE, MOUCHOT, GACHET, BROTUREAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, BERLAND, BETOUS, DOMEcq, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU.

Représentés : M. de LIPKOWSKI, Député-Maire par M. MATRAS
M. LANUSSE par M. BISCAYE
M. BCUDEY par M. OSQUIGUIL
M. NAULIN par M. CAMBLONG
M. REIX par M. DOMEcq
M. BUJARD par M. GACHET

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 19 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Avant la clôture de l'exercice 1967, il y a lieu de procéder à la régularisation des crédits, soit par virament de crédits, soit par ouverture de nouvelles rubriques budgétaires pour tenir compte des décisions prises par l'Assemblée Municipale depuis le vote du Budget Supplémentaire pour l'exercice 1967.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

ASSEMBLÉE DES Membres du Conseil

MINISTÈRE DES FINANCES

DECIDE :

Le présent décret est voté:

- d'approuver les modifications apportées aux inscriptions budgétaires pour l'exercice 1967.

Fait et délibéré à ROYAN, le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,

Maurice MATRAS.



APPROUVE

ROCHEFORT-SUR-MER, le

Le Sous-Prefet 19 MARS 1968

Lam